

La Lettre *Orée*



ÉDITORIAL

Face aux problématiques mondiales de plus en plus complexes, comment se déterminer au milieu du flot d'informations souvent contradictoires qui nous parviennent ? Comment élaborer une opinion, une ligne de conduite, sans nous référer à des données fiables, objectives, éprouvées ? Comment faire la part des choses entre les thèses des différents « experts », comment s'assurer de leur qualification donc de leur légitimité ?

Dans le domaine de l'environnement, face aux enjeux cruciaux que représentent le changement climatique, la préservation de la santé, la protection de la biodiversité, il convient de prendre les bonnes décisions et d'agir au plus tôt. Malheureusement, les débats s'éternisent et s'enlisent souvent dans des querelles de spécialistes qui se traduisent par une perte de confiance des différents acteurs impliqués, chaque partie remettant en cause la légitimité de leurs experts respectifs.

C'est ce cercle vicieux que l'association Orée souhaite contribuer à démonter.

En unissant nos compétences nous créons les conditions d'un débat objectif pour aider à la prise de décisions rapides et pertinentes en s'appuyant sur des experts dont nous aurons ensemble convenu de la légitimité.

Vous êtes tous conviés à participer à cette construction dont la première pierre sera le colloque du 10 octobre prochain.

Sylvie BÉNARD,
présidente de l'Association Orée



À la une

N° 46 – automne 2005

Environnement : des experts légitimes pour un vrai débat

Information, participation, précaution, prévention, réparation, ... les grands principes du développement durable reposent sur un dénominateur commun, ferment de leur application : l'expertise.

La complexité des réglementations et l'attente sociale suscitée par une prise de conscience croissante des enjeux planétaires font se multiplier les besoins d'expertise. Mais sur quelles bases définir la notion d'expertise, désormais ouverte à l'ensemble des parties prenantes d'un projet, engageant pêle-mêle institutionnels, scientifiques, associatifs, professionnels, élus... Sachant que nombre de ces expertises sont utilisées à des fins marketing, stratégiques ou politiques, il devient urgent de clarifier les questions touchant à la qualification, la fiabilité, l'« objectivité », donc à la légitimité des experts désignés.

La problématique de l'appel à des associations est particulièrement sensible.

L'année 2004 a fêté la naissance de la millionième association active en France. Dans le seul secteur de l'environnement, 2596 associations ont vu le jour entre 2002 et 2003. Mais cet engagement ne s'accompagne pas d'une augmentation du nombre de bénévoles. Les compétences requises et les disponibilités exigées, alliées à une demande sociale de plus en plus forte, poussent le mouvement associatif vers une lente professionnalisation. Acteurs économiques et collectivités territoriales font appel à leurs pratiques de terrain pour « crédibiliser » tel produit ou démarche.

Mais, malgré la mise en place de contrats pluriannuels d'objectifs ou de divers projets de lois tachant d'encadrer les pratiques associatives, la diminution des moyens financiers risque de mettre à mal ce fragile équilibre. Les enjeux économiques re-questionnent donc les critères de choix et d'objectivité.

10^{es} entretiens écologiques du Sénat



Environnement :
des experts légitimes pour un vrai débat

À l'heure du principe de précaution et des innovations technologiques qui vont en découler, la déontologie de l'expertise est devenue un enjeu majeur de nos sociétés. Il est donc grand temps d'en établir les règles, bâties sur la contradiction et la transparence. Principes clés de la démarche Orée, déjà explicitée dans le *Vade Mecum de la concertation locale* rédigé sous double présidence associative / entreprise, ces critères alimenteront nos débats lors des 10^{es} Entretiens Écologiques du Sénat, fer de lance de cette réflexion par définition collective.

L'expertise multi-compétences est le quotidien d'Orée, réseau de mutualisation et de rencontre entre acteurs économiques et acteurs des territoires depuis 1992 ; à nous tous désormais de la doter d'un cadre formalisé afin de répondre à l'ambition qui la sous-tend : légitimer dans toutes les sphères de la société une vision globale de l'environnement, l'un des piliers du développement durable.

Nadia LOURY, déléguée générale

Colloque
Orée/Valeurs Vertes
lundi 10 octobre 2005
Palais du Luxembourg
Salle Clémenceau

**Orée, entreprises,
territoires
et environnement :
un réseau d'expertise
multi-acteurs riche
de sa diversité**

10^{es} entretiens écologiques du Sénat



**Environnement :
des experts légitimes pour un vrai débat**



témoignages

Nathalie Kosciusko-Morizet,
*députée de l'Essonne, présidente de
l'Association Consodurable*

« Dans une société parcourue par autant de doutes et d'inquiétudes que d'enthousiasmes, l'expert a un rôle-clef pour nous réconcilier avec la science et le goût de l'avenir. Il ne peut le faire que s'il trouve sa juste place. Cela ne sera possible que si chacun, citoyens, élus, associations, experts, entreprises, retrouve le sens et la manière de son rôle dans la société. »

► **Corinne Lepage,**
*avocate, ancien ministre de
l'Environnement*

« Trois questions m'apparaissent essentielles quand on aborde la notion d'expertise : la qualité des experts ainsi que leur légitimité, alliés à l'organisation d'un débat basé sur la contradiction.

L'expert :

- il doit savoir
- il doit faire partager ses connaissances
- il doit répondre aux questions.

La légitimité

- la gestion des conflits d'intérêt
- l'honnêteté (à défaut d'objectivité)
- la transparence sur la carrière.

Le débat expertal

il doit être contradictoire :

- les experts doivent venir de plusieurs disciplines et doivent être de sensibilités différentes
- le débat doit porter d'abord sur des éléments d'information avant de porter sur les choix
- il doit permettre la défense de thèses opposées et également argumentées. »

► **Michel Vampouille,**
*Vice Président délégué à l'environnement,
Conseil régional Ile-de-France*

« Les problématiques environnementales recouvrent des enjeux de plus en plus complexes. Cette complexité s'exprime par le niveau des connaissances très élevé nécessaire à la compréhension des phénomènes mais également, et c'est là certainement l'enjeu majeur, dans la capacité à appréhender les effets sur les systèmes écologiques et sociétaux. L'expertise s'articule donc à la fois à la connaissance et à la démocratie. L'expertise ne peut être pertinente dans un cadre démocratique que si elle est partagée. Pour cela, les acteurs doivent avoir confiance. Pour que cette confiance s'établisse, il est nécessaire que plusieurs expertises puissent être menées par divers acteurs. Les associations ont à ce titre un rôle déterminant. C'est dans cet esprit que la Région Ile-de-France a mis en place un dispositif de financement de contre expertise sur des projets d'intérêt régional. Un autre élément est déterminant pour garantir un débat public équilibré. C'est un partage de la connaissance des enjeux. Ces éléments réunis ne suffisent cependant pas toujours à faire émerger des solutions efficaces dans les jeux d'intérêts. C'est là que se joue la place du

politique. Dans une définition arbitrale de l'intérêt général. Cette position est souvent difficile à tenir. Elle est le résultat d'un compromis qui se construit sur la production d'une expertise qui aura fait apparaître les contraintes, les enjeux, et les perspectives des projets, et le résultat d'un débat démocratique où s'expriment des intérêts souvent contradictoires. C'est dans cet esprit que les délibérations cadres de la région de mon secteur sont construites. Les limites de ce type de système me semblent cependant atteintes. Il est certainement nécessaire de mettre en œuvre de nouvelles formes de productions d'expertises à travers par exemple le développement de formes participatives telles que peuvent l'exprimer les conférences de consensus ou par le renforcement du lien entre la recherche et le citoyen. »

► **Eric Lesueur,**
directeur adjoint à la Recherche,
Veolia Environnement

« En tant que leader mondial des services à l'environnement, Veolia Environnement exerce un rôle essentiel d'expertise auprès de ses clients, collectivités locales et industriels.

Cette expertise environnementale repose sur notre capacité à :

- s'extraire des effets de mode et anticiper les questions environnementales dans le cadre d'une problématique d'ensemble tenant compte de l'historique des solutions déjà existantes,
- au delà de l'innovation technique, dégager et actualiser les éléments de faisabilité économique pour proposer des solutions concrètes aux décideurs,
- développer des procédés performants et innovants mais veiller également à l'intelligence environnementale des filières mises en œuvre (méthodes de bilans environnementaux, d'analyses de cycle de vie, etc.).

Cette expertise environnementale ne prend tout son sens que lorsqu'il s'agit d'exercer sur le long terme la responsabilité technique des solutions retenues. »

► **Sébastien Genest,**
président de France Nature Environnement

« Depuis 37 ans, France Nature Environnement, qui rassemble près de 3 000 associations de terrains et leurs fédérations régionales, représente un mouvement citoyen qui, au-delà de

l'alerte sur la gravité des problèmes environnementaux et l'urgence à agir (érosion de la biodiversité, changements climatiques...), a toujours su être une force de proposition, de réalisation d'idées innovantes et d'expertises.

En participant notamment aux travaux des commissions administratives avec efficacité, les associations participent à l'établissement d'une meilleure gouvernance.

L'expertise associative, c'est l'utilité de l'observateur extérieur qui force le groupe à devenir plus créatif, à passer au dessus des intérêts particuliers et à trouver des solutions pour l'intérêt général.

Et la meilleure preuve de l'efficacité associative est la grande confiance de l'opinion publique dans l'information diffusée par les associations. »

► **André Cicoella,**
président fondateur de la Fondation des Sciences Citoyennes, ingénieur chimiste toxicologue (INERIS)

« L'expertise est devenue pour les sociétés modernes un enjeu très important, en raison de ses implications sanitaires, environnementales, économiques et, *in fine*, politiques. Le modèle des experts désignés et agissant intuitu personae est devenu obsolète. Il apparaît nécessaire de le remplacer par un modèle plus transparent. Il est proposé d'élaborer une loi de protection de l'expertise, qui comprendrait notamment la reconnaissance du statut de salarié protégé pour les lanceurs d'alerte et la création d'une Haute Autorité de l'Expertise, haute autorité administrative indépendante assurant l'élaboration et le contrôle des procédures d'expertise, la protection de l'alerte ainsi que le contrôle des conflits d'intérêts et de la relation avec les citoyens. Loin d'être une contrainte, ce changement réglementaire permettrait de sortir de l'incertitude engendrée par le manque de fiabilité de beaucoup d'expertises actuelles. »

► **Jean Lalo,**
directeur général délégué, PROSIGN

« Lorsque nous avons eu à faire face à la découverte de nos pollutions en 1993, nous avons été très heureux de trouver des « conseils spécialisés » compétents dans le domaine technique et dans le domaine juridique. Je pense que nous les avons payés plus chers que ce qui était disponible sur le marché de l'environnement mais nous ne le

Valeurs Vertes

« Depuis plus de 10 ans, nous avons mis toutes nos forces de magazine indépendant au service du développement durable. Avec les associations, les industriels, les financiers et les politiques, il faut désormais gagner le pari sans galvauder l'idée.

Valeurs Vertes a pour ligne de conduite de contribuer à enrichir les débats sans parti pris, et pour objectif de mettre en relation décideurs, élus, citoyens dans un esprit de décloisonnement et d'œcuménisme total.

Valeurs Vertes est vendu en kiosque tous les deux mois et par abonnement. Ses lecteurs sont des dirigeants de grandes entreprises, des PME-PMI, des ingénieurs, des directeurs de communication, du marketing, technique, des élus, des hauts fonctionnaires, des étudiants, des gestionnaires de fonds, des particuliers qui, comme nous, ont l'espoir que l'avenir n'est pas une menace mais un accomplissement.

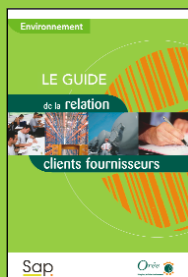
Nous croyons que le progrès peut servir l'humanisme, qu'un développement économique de bon sens ne doit pas se faire aux dépens de l'environnement et des ressources naturelles.

Danielle NOCHER,
Directrice de la publication
et de la rédaction

L'« expertise Orée » en pratique : un nouvel outil de référence en matière d'achats éco-responsables

La collection des guides *Orée* vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage méthodologique destiné à faciliter l'intégration de critères environnementaux dans le processus achats.

« *Environnement, le guide de la relation clients-fournisseurs* » est le fruit de deux années de réflexion et d'échanges d'expériences menés au sein d'un groupe de travail composé de professionnels, d'acheteurs et de responsables environnement.



Quand la réflexion se nourrit de la vision terrain, des leviers d'actions concrets peuvent émerger, nous faisant entrer dans le cercle vertueux de l'expertise fiabilisée par un réseau d'acteurs multiples.

Cette vision a été la source d'inspiration d'un autre outil *Orée* paru en 2004 et réédité en 2005 : « *le Vade Mecum de la concertation locale* ». La concertation est indispensable à la construction et l'acceptation de beaucoup de projets. La structuration du dialogue entre parties prenantes est donc une étape essentielle dans ce processus, fondé sur un engagement réciproque dans le partage des connaissances et des intérêts de chacun. Ce guide se présente donc non comme un document normatif mais comme un outil pragmatique et synthétique, permettant à chacun de se positionner comme acteur de la concertation.

Pour en savoir plus
www.oree.org > rubrique Outils
« Collection des guides *Orée* »

regrettons absolument pas car la qualité de leurs préconisations nous a fait économiser beaucoup de temps et d'argent par la suite. En environnement, il faut travailler sur des horizons de plusieurs années et savoir dépenser ce qu'il faut. Nous avons eu la chance de travailler en réseau, chaque spécialiste en apportant un autre, du technique à la communication de crise par exemple. L'environnement est pluridisciplinaire et il importe que les différents conseils travaillent efficacement ensemble. Pour ma part, il me paraît indispensable dans ce domaine de pouvoir vérifier les références de ces derniers, ce qui n'est pas si facile dans un domaine où les opérations sont souvent couvertes par la confidentialité. Nous avons eu la chance de rentrer dans un réseau de spécialistes compétents car nous avons su nous montrer curieux mais je pense que les « conseils spécialisés » pourraient bénéficier de certifications ou de listes d'homologation pour aider les petites entreprises qui ne connaissent bien souvent que leur « notaire » ou conseiller juridique et fiscal.

Seul en matière d'environnement, nous ne sommes rien et il faut l'appui d'un réseau. Chez *Orée*, j'ai trouvé beaucoup d'appuis pour trouver les spécialistes qu'il me fallait. »

► Guy Pailotin, président de l'AFSSE (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement)

« L'expertise est au centre de ces 10^{es} Entretiens écologiques du Sénat, et pourtant j'interviens sur le « rôle de l'expert ». Sauf en matière juridique où l'ambiguïté est levée, l'expert s'efface, peut-être un peu vite, devant l'expertise. Celle-ci est nécessaire, elle mobilise les chercheurs, mais elle les place dans une situation inédite : les fruits de la recherche sont validés par les pairs, ceux de l'expertise par les pouvoirs publics, qui s'en remettent finalement à l'opinion. L'enjeu de l'expertise est finalement celui de la démocratie, donc de la part laissée à la raison et à l'émotion. Le pire serait que le raisonnable puisse s'identifier totalement à l'émotionnel. Nous n'en sommes pas très loin. »

► Jean-Pierre Bompard, secrétaire confédéral, CFDT

« La légitimité de l'expertise CFDT tient à sa représentativité vis-à-vis des salariés et sa capacité à faire des choix entre des positions locales et l'intérêt général. Le déve-

loppement durable et ses trois piliers peuvent être considérés comme l'axe stratégique, la grille de lecture du sens de nos interventions syndicales, que l'on peut qualifier d'« expertes ». Sur le social, personne ne contestera notre légitimité. Elle se manifeste autour des questions d'implantations ou de fermetures de sites de production, de services. Dans le domaine environnemental, notre intervention porte sur la sécurité au sein des usines qu'il nous faut placer dans leur environnement. La prévention des risques technologiques nécessite une vigilance forte des salariés, mais la question de l'environnement n'est pas simple à prendre en charge. La peur de perdre son emploi est souvent un facteur de silence. Il faut donc ouvrir « l'usine » à son environnement. Nous comptons beaucoup sur la mise en œuvre négociée de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour intégrer la variable environnementale dans la stratégie de l'entreprise. Cette RSE, pour l'instant réservée aux grands groupes, est bien plus que la notion floue d'entreprise citoyenne. La mise en place des pôles de compétitivité est, dans ce contexte, un futur enjeu dans l'aménagement du territoire, enjeu sur lequel les syndicats comptent peser, notamment en terme de qualité des emplois et de leur durabilité. »

► Nicole Salducci, directeur associé, relations extérieures de Procter & Gamble

« P&G a toujours donné une grande importance à l'innovation. Notre société, leader des produits de grande consommation, a pour vocation d'améliorer la qualité de la vie quotidienne des consommateurs tout en jouant un rôle moteur dans la recherche de solutions réduisant l'impact environnemental des produits. Notre démarche s'appuie sur l'expertise de nos nombreux écotoxicologues, mais aussi sur des programmes de recherche menés en collaboration avec des chercheurs universitaires ou des partenaires extérieurs. À titre d'exemple, citons l'initiative Ariel Actif à froid qui permet d'économiser de l'énergie en lavant plus à froid. Ariel est la marque de lessive la plus vendue en France ; il lui revient donc d'éduquer les consommateurs à de nouveaux gestes de lavage plus écologiques. Pour une communication plus pertinente, nous collaborons avec des experts légitimes en matière d'éco-conception et de développement durable. »



► **Dorothee Benoit Browaeys,**
journaliste scientifique, Revue Vivant,
présidente de l'Association VivAgora

« Les experts scientifiques se cantonnent le plus souvent à quantifier, isoler, diluer les problèmes plutôt qu'aborder **les vrais sujets** comme l'effet de synergie des cocktails de pesticides ou de perturbateurs endocriniens ou des rejets de molécules médicamenteuses dans les égouts. **Savoir poser les vraies questions, telle est l'unique mission de l'expert.**

Bien peu de scientifiques se sentent responsables d'informer et d'alerter. Des connaissances sûres ne suffisent pas à infléchir des choix politiques comme l'ont montré le scandale de l'amiante ou du plomb dans l'essence.

Les intérêts économiques souvent engagés sont tels, que le contre-pouvoir d'information, soutenu par les experts soucieux de vérité, s'impose pour débattre des priorités collectives, des choix de développement. Mais aujourd'hui, c'est surtout l'expertise profane, souvent associative, qui force les politiques à tenir compte de la santé et de l'environnement. »

► **Hervé Naillon,**
responsable du développement, O2 France

« Nous entrons dans une économie de la pénurie due à la diminution de certaines réserves naturelles mais aussi à la demande croissante des nouvelles économies (Chine, Inde...). À cela s'ajoute un impact environnemental de l'humanité sur son écosystème qui s'accroît encore. L'émergence de solutions innovantes qui conjuguent respect de l'environnement, développement humain et croissance économique est une nécessité. Ce changement

de paradigme, que nous abordions dans *Il y aura l'âge des choses légères* en 2003, est une véritable entrée dans une économie légère. Celle-ci intègre une dématérialisation de l'économie et une approche systématique évaluant tous les impacts de nos actions. L'éco-conception apporte des réponses innovantes, du process au produit et une cohérence transversale jusque dans le message et le marketing qui en découle. »

► **Alex Receveau,**
ancien président de Orée, membre du CNDD (Conseil national du développement durable)

« L'expertise permet de fiabiliser des données, des processus, des résultats ou de construire un avis, une opinion, une décision. Mais n'est-elle pas aussi utilisée à des fins de communication, d'influence voire pour masquer des réalités peu reluisantes ?

Pour répondre à une demande exponentielle, les experts se multiplient plus vite que n'importe quelle autre espèce : personne physique, société ou association, tout le monde est expert en quelque chose (voire le nombre d'experts en développement durable depuis trois ans par exemple). Qui peut faire le tri, sur quels critères ?

Plus spécifiquement des associations appelées comme experts ou comme caution ? Sachant que leurs ressources diminuent, comment s'assurer de l'objectivité du travail mais également de leur survie ?

Un centre de ressources experts quadripartite (État, entreprises, collectivités, associations) ne serait-il pas une solution ? »

Orée à Pollutec 2005

À vos agendas, dès à présent, pour noter le rendez-vous annuel des professionnels de l'environnement : 21^e édition du salon Pollutec, à Paris Nord Villepinte, avec déjà plus de 1400 exposants inscrits.

>> Pour nous retrouver : **Orée - stand N14**
Secteur Institutionnel Hall 6

Avec un programme de qualité :

• **Un plateau TV :**
QUELS LEVIERS FINANCIERS POUR LES ÉCO-INNOVATIONS SUR LES TERRITOIRES ?

Mardi 29 novembre
10h15 - 11h

(faisant suite à la séance inaugurale du Salon par Sylvie Fourn, Commissaire générale)

• **Deux forums :**
PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES PRATIQUES TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Forum B – jeudi 1^{er} décembre
9h30-> 10h15

L'ENVIRONNEMENT DANS LA RELATION CLIENTS-FOURNISSEURS

Forum A – vendredi 2 décembre
9h30-> 10h15

• **Chaque jour sur le stand, des présentations des groupes de travail par les présidents et animateurs des GT Orée**

Pour en savoir plus > www.oree.org

Pollutec : le salon référentiel de l'environnement

Pollutec, Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement se tiendra du 29 novembre au 2 décembre 2005 à Paris-Nord Villepinte.

Quelque 1 400 exposants et plus de 40 000 visiteurs, industriels ou responsables de collectivités locales, sont attendus pour l'occasion.

Le salon offrira un panorama unique de solutions aux problèmes rencontrés par l'industrie et les collectivités locales, dans tous les domaines environnementaux : eau, déchets/recyclage, air, énergies – en particulier renouvelables – sites et sols pollués, prévention et gestion des risques, santé et environnement, analyse/mesure/contrôle, produits et développement durable... Il accueillera également de très nombreuses conférences et tables rondes (plus de 160 sont programmées).

Aussi, 200 innovations sont annoncées sur des sujets aussi variés que le traitement des boues, la détection de substances toxiques, la télégestion des réseaux, les solutions écologiques du secteur traitement de surfaces...

Renseignements et programmes :
Site Internet : www.pollutec.com



Pour en savoir plus...

Alertes Santé : experts et citoyens face aux intérêts privés,
André Cicoletta & Dorothee Benoit Browaeys – *Fayard, juin 2005*

Déclencher l'alerte : comment la favoriser et l'encadrer,
Rapport réalisé sous la présidence de Joao Viegas par le groupe de travail Transparence-France, octobre 2004

Choix technologiques, choix de société, Richard Sclove
Ed. Charles Leopold Mayer, 2003

Agir dans un monde incertain,
Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe – *Seuil, septembre 2001*

Le principe de précaution,
Philippe Kourilsky & Geneviève Viney – *Odile Jacob, 2000*

Sciences et démocratie, le couple impossible,
Jacques Mirenowicz – *Ed. Charles Leopold Mayer, 2000*





**Michèle Pappalardo,
présidente de l'ADEME**

ADEME



Créée en 1992, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie s'appuie sur différents types de compétences pour mener à bien ses missions : l'aide à la décision pour le montage de projets, l'aide financière et l'expertise scientifique et technique.

Interlocuteur privilégié pour apporter conseils et méthodologies aux porteurs de projets mais également acteur décisif dans la conduite de l'innovation, l'ADEME fédère un réseau d'organismes publics de recherche, de centres techniques ou d'entreprises, pour élaborer les scénarios du futur répondant aux enjeux du développement durable.

Orée – Agence d'objectifs, l'ADEME ne possède pas d'organismes de recherche en son sein. Quels sont vos méthodologies et moyens de mobilisation de l'expertise pour conduire vos actions ?

Michèle Pappalardo – L'ADEME place la recherche au cœur de ses priorités stratégiques, confortant ainsi son statut d'agence pour la recherche et l'innovation. En tant qu'agence d'objectif, l'ADEME est dotée d'une capacité d'expertise lui permettant de définir des programmes de recherche allant de la recherche de base amont au développement industriel, de mobiliser les laboratoires publics en apportant des crédits incitatifs, de soutenir les recherches conduites dans le cadre de ses programmes par les entreprises et de promouvoir la valorisation des résultats au travers d'opérations de démonstration au financement desquelles elle participe. L'ADEME participe également à la construction d'un espace européen de la recherche sur ces thèmes.

Pour conduire ses actions en matière de recherche, l'Agence mobilise les acteurs de la recherche publique et privée en les associant au sein de réseaux qui définissent des programmes et sélectionnent des projets. Les thématiques de ces réseaux, très nombreuses, concernent notamment le bâtiment, les véhicules propres et économes, la photovoltaïque, la biomasse (GIS AGRICE), les piles à combustibles, la capture et le stockage du CO2 (Club CO2)... Grâce à cette

démarche en réseau, l'ADEME associe les acteurs de la recherche à ceux du développement industriel en progressant conjointement sur les connaissances, les performances et l'ouverture de nouveaux marchés. Ainsi, en 2005, nos priorités dans le domaine de l'énergie découlent des recommandations des

rapports sur les Nouvelles Technologies de l'Energie de MM Chambolle et Gagnepain. Elles portent en tout premier lieu sur le thème des transports, avec notamment la mise en œuvre du volet Recherche du plan Véhicule Propre et Econome. La deuxième priorité porte sur le secteur du bâtiment avec la mise en place du programme de recherche sur le bâtiment à énergie positive. Enfin, dans le champ des ENR, il s'agit de mettre l'accent sur les biocarburants de nouvelle génération et le photovoltaïque.

Par ailleurs, je tiens à souligner que l'ADEME mène une politique volontariste de formation par la recherche en accordant 80 bourses de thèses par an, la plupart en cofinancement avec des entreprises ou des collectivités locales. D'après une enquête réalisée dernièrement, près de 95 % des anciens doctorants de l'ADEME ont un emploi.

Orée – Si l'expertise existe, encore faut-il pouvoir la concrétiser et la valoriser économiquement et socialement. Vous venez de lancer une nouvelle campagne de communication sur la maîtrise de l'énergie dans le cadre de la campagne Faisons vite ça chauffe. Quels résultats avez-vous déjà obtenus et attendez-vous de tels moyens de sensibilisation. Pensez-vous reproduire ce type de campagne partenariale et multi-acteurs ?

M.P. – Former et informer, sensibiliser et responsabiliser, éduquer et guider, sont des

missions centrales de l'Agence qui s'emploie à modifier durablement les comportements et à développer des attitudes éco-responsables par un très large éventail d'actions en rendant accessible les résultats de notre expertise.

Comme vous l'indiquez, l'ADEME a ainsi lancé en mai 2004, dans le cadre du Plan Climat présenté par le MEDD, une vaste campagne de mobilisation nationale en direction du grand public, « Economies d'énergie. Faisons vite, ça chauffe ». Nous en avons démultiplié l'impact en la relayant par les actions sur le terrain de nos partenaires du Club « Planète Gagnante » (plus de 150 partenaires nationaux et régionaux qui ont permis de générer plus de 3 000 actions) et en activant le réseau d'information de proximité des Espaces Info-Energie.

Fin 2004, un premier bilan de la campagne a montré une sensibilisation largement supérieure aux prévisions. 54 % des personnes ayant vu, lu ou entendu les spots ou les encarts affirment avoir modifié au moins un de leurs comportements. En 2005, nous avons souhaité aller encore plus loin dans la mobilisation. C'est pourquoi, l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme se sont associées et ont lancé le 24 mai dernier, pour 3 ans, le Défi pour la Terre. Cette opération de mobilisation nationale vise à rassembler tous les Français autour de la protection de la planète en incitant chacun à s'engager, individuellement ou collectivement, à réduire son impact écologique en accomplissant des gestes simples et concrets au quotidien. Le Défi pour la Terre a pour objectif d'apporter des réponses concrètes à tous ceux qui souhaitent agir pour la Planète. Avec 250 000 engagés, les premiers résultats sont d'ores et déjà très encourageants et nous espérons atteindre 500 000 engagés d'ici la fin 2006 !

Aujourd'hui, nous nous apprêtons à lancer une campagne sur les déchets dans le même esprit que celle sur l'énergie, car la mobilisation de tous est indispensable pour réussir à relever les défis auxquels notre Société est confrontée.